

Zeitschrift: Protar
Herausgeber: Schweizerische Luftschutz-Offiziersgesellschaft; Schweizerische Gesellschaft der Offiziere des Territorialdienstes
Band: 15 (1949)
Heft: 1-2

Artikel: Réflexions sur l'éducation et l'instruction
Autor: Wegmann, K.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-363279>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

éléments de l'atmosphère. Dans les régions infestées il importe d'empêcher le transport de corps rendus radioactifs par induction; il faut aussi éviter de consommer des produits alimentaires et

de boire de l'eau. Les méthodes appropriées de détection de la radioactivité et un bon système d'alarme sont considérés comme les moyens de protection les plus efficaces.

De l'éducation du citoyen et du soldat

Par le Lt. col. A. Riser, Berne

On tombe souvent dans l'erreur de voir entre l'éducation civile et l'éducation militaire une différence plus grande qu'elle ne l'est en réalité. Il y a entre l'une et l'autre de nombreux rapports; la première peut faciliter le travail de la seconde. La subordination de l'individu à la collectivité, l'obéissance absolue, la fidélité au devoir sont des qualités qu'on exige non seulement du soldat, mais aussi du citoyen. Il en est de même de la discipline considérée comme le don entier de soi à la tâche qui est imposée au soldat ou au citoyen. S'il est vrai que le soldat doit souvent sacrifier sa liberté personnelle et ses aises, l'homme, dans la vie civile, ne le doit-il pas aussi?

A l'époque de la guerre totale, comment faire admettre à la population que l'éducation patriotique et la volonté de défense ne seraient l'affaire que des soldats? Lors d'un bombardement, par exemple, toutes les forces de défense civiles ne sont-elles pas tenues de faire preuve de solidarité et de collaborer avec l'armée à la protection du pays? Gotthelf déjà l'a dit: Il n'y a pas d'ordre sans discipline, mais il n'y a de discipline que là où règne la justice et où chacun fait son devoir. Cela me semble éclairer les rapports entre l'éducation civile et l'éducation militaire. Dans la vie civile comme au militaire la personnalité du chef joue un rôle déterminant. Celui qui est un bon chef au civil sera aussi un chef militaire capable.

Silberer énumère dans ses instructions quelques principes de l'éducation civile qui me paraissent également convenir à l'éducation militaire:

Le succès d'un chef apparaît surtout dans le résultat obtenu par ceux qu'il commande. Le chef

éveille chez ses subordonnés la joie au travail et à la collaboration. Toute action et toute négligence du chef influent sur le travail de ses subordonnés. Le chef doit faire comprendre à ses subordonnés le sens des ordres qu'il leur donne et ne pas exiger d'eux une obéissance aveugle. Il doit connaître les capacités de ses subordonnés et savoir se mettre à leur place. Il doit tenir compte des différences d'âge, de formation, etc. chez ses subordonnés. Il doit bien se connaître lui-même et connaître ses côtés faibles. Il doit faire preuve de patience, de persévérance, de compréhension pour ne pas décourager les bonnes volontés chez ses subordonnés. Il faut tendre à une décentralisation des compétences. Le chef doit tenir compte des propositions de ses subordonnés ayant trait à des améliorations possibles. Le chef ne doit pas vouloir passer pour infaillible; qu'il s'efforce au contraire de se comporter comme il l'exigerait lui-même de ses subordonnés. Le bon chef crée une atmosphère favorable au travail. Il critique les fautes, mais relève aussi les bons résultats: sa critique doit être positive. Qu'il se garde d'une susceptibilité excessive, qu'il évite les paroles blessantes. Le bon chef doit savoir se montrer indulgent et pardonner une faute.

Toutes ces règles s'appliquent aussi bien au chef civil qu'au chef militaire.

L'accomplissement du devoir jusqu'au bout: c'est, dans une guerre totale, ce qu'on exige du soldat comme du citoyen. Mais les forces morales qui le rendent possible doivent être formées par une bonne éducation et par le bon exemple du chef.

Réflexions sur l'éducation et l'instruction

Par le Lt. K. Wegmann, Berne

L'arrêté fédéral du 29 septembre 1934 sur la D. A. P. distinguait entre défense aérienne passive de caractère civil et défense aérienne active de caractère militaire. Dans l'arrêté fédéral du 25 février 1944 la défense aérienne, consistant dans l'ensemble des mesures pour la protection de la population et des objets de particulière importance contre les effets des bombardements aériens, fut

comprise dans l'organisation militaire. Par là même on reconnaissait que les mesures de défense nationale forment un tout indivisible. Dès lors l'opinion a prévalu que l'armée et la P. A. devaient être animées du même esprit. Les troupes des deux organisations, armée et P. A., doivent en effet être instruites selon les mêmes principes, puisque les mêmes tâches essentielles les attendent. Pour cette

raison il importe de faire appel à toutes les forces vives parmi nous, pour que les troupes de la P. A. puissent se développer de manière à satisfaire aux exigences de notre défense nationale. Il s'agit donc pour nous de nous familiariser avec les expériences et les idées des chefs de notre armée.

En janvier 1893 le général Wille écrivait à propos de la discipline dans l'armée que l'essentiel de l'instruction militaire consiste dans l'éducation, laquelle doit former des hommes. A l'occasion du rapport du général Guisan, le Conseil fédéral s'exprime dans le même sens : le soldat doit apprendre de son instructeur à développer au plus haut point ses qualités, à se corriger lui-même de ses défauts et reconnaître que ceux-ci sont plus dangereux au militaire qu'au civil. La première instruction militaire, en particulier, et le service militaire, en général, doivent compléter l'éducation du jeune homme en développant en lui le sens de l'ordre, de la subordination de la soumission à l'intérêt général, en fortifiant sa volonté, sa fidélité au devoir. Cette tâche n'est pas facile, mais elle est d'une importance capitale. Les troupes de la P. A., au moment de s'adapter aux circonstances nouvelles, doivent aussi s'y soumettre. Il ne faut point oublier, en effet, que seule une éducation militaire complète peut former des troupes qui seront à la hauteur de leurs tâches en cas de guerre.

Ce qui, aujourd'hui, empêche de donner aux troupes de la P. A. une éducation adéquate, c'est la brièveté du temps dont nous disposons pour leur formation. Le général Wille a réclamé pendant toute sa carrière une prolongation de la durée de l'instruction. Il a constaté que, finalement, ce n'est pas la durée du service qui importe, mais la manière d'utiliser le temps dont on dispose et l'esprit dont une troupe et ses chefs sont animés. Aussi longtemps que la durée d'instruction des troupes de notre organisation sera inférieure à celle de l'armée, il nous faudra nous souvenir de cette opinion. Si nous remplissons ces conditions au pied de la lettre, il nous sera plus facile de faire comprendre la nécessité de prolonger la période d'instruction de nos troupes, sans nous exposer au reproche de gaspiller notre temps. Plus la période d'instruction est courte, plus est grande la responsabilité de l'instructeur. Dès la première heure il doit se montrer à la hauteur de sa tâche et mettre à profit tous les instants. Qu'il ne s'imagine point cependant pouvoir faire en peu de temps le travail qui demande une longue durée. On ne peut ici appliquer des doses concentrées. Même la motorisation ne peut être d'un grand secours, surtout pour une troupe qui, en cas de guerre, devrait certainement renoncer à des moyens de transport motorisés.

Le but de l'école militaire, selon le général Wille, c'est de développer toutes les qualités viriles. Savoir supporter les fatigues sans se plaindre, accomplir son devoir fidèlement dans toutes les circonstances, trouver dans les obstacles et les dangers des sources de nouvelles énergies, voilà ce qui fait le soldat. Ce n'est pas l'enseignement de

connaissances techniques qui importe le plus, mais c'est la personnalité même du chef qui fait l'éducateur véritable. Il doit se sentir lui-même animé par la flamme que lui ont transmise ses chefs et qu'il transmettra à ses subordonnés. L'éducateur doit se soumettre à une autocritique incessante, s'il veut réussir ; il doit se montrer persévérant dans les petites choses, il doit savoir se dominer. C'est à ce prix que s'acquiert l'influence personnelle qui permet d'exiger des subordonnés l'accomplissement du devoir.

Tout éducateur agit par son exemple. A chaque instant son corps et son esprit doivent être prêts à répondre aux exigences du service. Sa conduite entre les heures de travail n'est pas moins importante. S'il veut gagner la confiance de ses subordonnés, il doit être pour eux, en toutes circonstances, un modèle. Il pourra avoir ses côtés faibles et ses défauts, ce qui est humain, mais ses élèves ne le respecteront pas moins, s'ils voient en lui ce qui seul peut conférer une véritable autorité : la volonté de toujours faire de son mieux, la bienveillance qui sait blâmer quand c'est nécessaire, mais qui sait aussi louer, l'honnêteté, le courage de la vérité et le sens de la responsabilité, le besoin de perfectionner ses connaissances pour toujours mieux pouvoir remplir sa tâche. Il verra ainsi la confiance de ses élèves devenir fidélité, cela pour le plus grand bien du service.

Un véritable éducateur s'intéresse aussi à ce qui dépasse son propre champ d'activité. Ce qui importe, ce n'est pas un bagage de connaissances plus ou moins considérable, mais une ouverture d'esprit qui permette de s'élever au-dessus du banal train-train quotidien et d'élargir son horizon intellectuel. Les études universitaires ne prouvent pas toujours la maturité de la personnalité. La plupart de nos établissements d'instruction se consacrent trop peu à la formation du caractère, ce qui explique bien souvent pourquoi beaucoup d'étudiants manifestent un grand mépris pour tout ce qui sort de leur spécialité. La vraie éducation éveille l'intérêt pour tout ce qui donne à la vie sa valeur et la connaissance des choses qui rendent notre vie digne d'être vécue est d'une grande importance dans l'éducation militaire aussi.

Le succès de l'instruction dépend dans une large mesure de l'éducation, celle-ci développant chez l'élève des qualités dont celle-là fera son profit. Inversement une mauvaise formation technique est souvent le résultat d'une éducation insuffisante ; cela peut se constater aussi dans les services techniques des troupes de la P. A. Si le chef a des talents d'éducateur, tout le travail de la troupe s'en ressentira avantageusement, mais les instructions les meilleures sont peu efficaces, si elles s'adressent à une troupe dont l'éducation est défectueuse.

Le but de l'instruction militaire est de préparer le soldat à la guerre. Le couronnement de l'instruction en temps de paix est, pour l'armée, les manœuvres qui doivent donner à la troupe une idée de ce qu'est une bataille et lui faire saisir la raison

de tout ce qu'on lui a enseigné. Elles sont une mise à l'épreuve de cette machine compliquée qu'est une armée. Les conditions dans lesquelles elles se déroulent se rapprochent toujours plus de celles de la guerre elle-même. Pour les troupes de la P. A. la situation n'est pas si favorable. Pour des raisons faciles à comprendre il est impossible de créer artificiellement les conditions dans lesquelles elles auraient à agir en cas de guerre. La situation le plus souvent ne peut être figurée que grossièrement ou indiquée par la parole. Cependant il faut s'efforcer de tirer le meilleur parti de ces possibilités réduites.

Avant de passer aux exercices combinés qui réclament la participation de toutes les troupes disponibles, il est bon d'habituer les hommes à collaborer dans un cadre plus restreint. S'il est utile que l'unité apprenne à ne compter que sur elle-même, dans toutes les circonstances, le commandant veillera cependant à ce que des services différents sachent s'entr'aider. Pour cela il faudra prévoir la formation de petits groupes servant d'intermédiaires entre les services. L'instruction individuelle y gagnera aussi, un soldat apprenant ainsi à accomplir le travail de ses camarades d'autres services. Précisément parce que le temps nous est mesuré, il nous faut éviter d'organiser des exercices combinés qui dépassent nos moyens.

Les participants aux cours de perfectionnement hors service pour officiers ont une avance sensible sur leurs camarades. Pour cette raison il serait bon de recommander ces cours. Les commandants d'unités seraient bien inspirés d'encourager leurs officiers à les fréquenter. Le repos qui nous est accordé depuis la fin de la guerre doit être mis à profit. Chacun de nous doit se faire un point d'honneur d'être en tous temps à la hauteur de sa tâche. En participant aux cours hors service, nous montrerons aussi notre intérêt pour une réorganisation de la P. A.

Il n'est pas moins urgent que les sous-officiers aient la possibilité de fréquenter des cours hors service. Notre société ferait œuvre méritoire en favorisant la création d'une société des sous-officiers de la P. A., qui pourrait constituer un cadre pour l'activité hors service de ses membres.

Comme l'a dit le général Guisan dans son rapport du 20 août 1945, la valeur personnelle de l'homme est et reste essentielle. Elle peut et doit être développée, et dans l'éducation militaire c'est à elle qu'il faut s'attacher avant tout. Cet avertissement s'adresse à nous aussi. Nous pourrons d'autant mieux le suivre que nous mettrons tout notre cœur à notre tâche, sans cesser de travailler à notre propre perfectionnement.

Zeitschriften

Flugwehr und -Technik, Nr. 12, Dezember 1948.

Endlich einen Einblick in die sowjetrussische Luftwaffe! Rolf Wild beschreibt in «Neue Kriegsflugzeuge der Sowjetunion» einige Typen. Da ist einmal das Düsenflugzeug DFS 346 für Ueberschall-Versuchsfüge. An Düsenjägern sollen existieren: MiG mit einem Triebwerk; YAK 15 mit zwei grosskalibrigen Maschinengewehren und einer Kanone bewaffnet; zwei Jäger von Yakovlev, der eine mit dem englischen Strahltrieb «Nene» und einer Höchstgeschwindigkeit von 1060 km/h, und die von den Deutschen übernommene Messerschmitt Me 262. Für den Erdkampf wurde ebenfalls ein Düsenflugzeug geschaffen; Name und Leistungen sind unbekannt. Von der Kategorie der Bombenflugzeuge werden zwei Typen genannt: das mittlere Bomben-Düsenflugzeug Tupolev mit vier bis fünf Mann Besatzung und das mit vier Triebwerken versehene vom Konstrukteur Ilyushin. — Alles in allem: Die Sowjetunion versucht angestrengt, mit England und Amerika Schritt zu halten — und es gelingt ihr beinahe.

Drei Aufsätze von deutschen Offizieren: a) Die dritte Fortsetzung der umfassenden Studie des ehemaligen Chefredaktors der deutschen Luftwaffenzeitschrift «Luftwehr», Major Feuchter, über «Entwicklung und kriegsentscheidende Bedeutung der Luftkriegsführung im zweiten Weltkrieg» bringt diesmal die Organisation, den Aufbau und die Mittel der Luftwaffen verschiedener Staaten zur Zeit vor Beginn des zweiten Weltkrieges;

b) Bericht des Verfassers von «Trumpr oder Bluff», Generallt. Rieckhoff, über «Wintererfahrungen in der Bodenorganisation der Flugwaffe»; c) «Luftaufklärung», von Major Weidmann. Technische Beschreibung folgender Flugzeuge: a) Entwicklung eines viermotorigen Transportflugzeuges CW 32 der Firma Curtiss-Wright mit 528 km/h Höchstgeschwindigkeit, 7600 m Dienstgipfelhöhe und 2400 km Reichweite; b) das viermotorige Transportflugzeug C 124 der Firma Douglas wurde in 28 Exemplaren von der amerikanischen Luftwaffe bestellt. In beiden Stockwerken des Flugzeuges können 222 Soldaten in voller Ausrüstung oder 123 liegende Verwundete, 35 Leichtverletzte und 15 Mann Sanitätspersonal befördert werden; Reichweite 4000 km, Fluggewicht ca. 80 Tonnen; c) der amerikanische Heliocopter der Firma Piasecki, Typ XH 16, soll so gross werden wie die Douglas DC 4 und soll 25 Mann mit voller Ausrüstung Platz bieten.

Ausserdem wird eine Meldung der ASMZ wieder gegeben, wonach ein schweizerisches industrielles Unternehmen seit einiger Zeit sich mit der Entwicklung von Fliegerabwehraketen befasste. Die kleine Rakete, gegen Tiefflieger, soll ein Salvengeschütz mit 48—60 Laufschienen geben. Die Grossrakete hat ein Startgewicht von 250 kg, wovon 20 kg Sprengstoff, und soll bis 30 km Reichweite besitzen. Ferngelenkt durch Leitstrahlsteuerung, wird sie in Nähe des Flugzeuges gebracht, ein Vorhalt ist unnötig. Sie besitzt Radar-Annäherungszünder.